

DOCUMENT D'INFORMATION
RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC (17)

Préparé par le ministère des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs
Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Pour l'usage de la
Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante
chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État

JUIN 2004

Note : Document d'information sur la gestion de la forêt publique préparé par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, pour l'usage de la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante, chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État.

Toute reproduction des textes devrait faire mention de la source.
2004-3527

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1	La région du Centre-du-Québec	2
1.1	Territoire.....	2
1.1.1	Domaines bioclimatiques	2
1.1.2	Régime de propriété	3
1.1.3	Superficie selon la nature du territoire	4
1.1.4	Profil forestier	4
1.1.4.1	Répartition du couvert forestier	4
1.1.4.2	Volume selon les types de couvert.....	5
1.1.4.3	Importance des superficies affectées par les perturbations naturelles.....	5
1.2	Plan social et environnemental.....	7
1.2.1	Subdivisions municipales	7
1.2.2	Communautés autochtones.....	7
1.2.3	Territoires qui bénéficient d'un statut particulier	8
1.3	Plan économique	10
1.3.1	Présence de l'industrie forestière	10
1.3.2	Redevances perçues et redevances réinvesties	11
1.3.3	Acériculture	12
2	La forêt publique	13
3	La forêt privée	14
3.1	Agence de mise en valeur de la forêt privée des Bois-Francis	14
3.2	Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée.....	14
3.3	Historique des investissements en aménagement des forêts privées.....	16

LISTE DES CARTES

Carte 1 - Domaines bioclimatiques.....	2
--	---

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Régimes de propriété.....	4
Figure 2 - Superficie des forêts productives ¹ selon les types de couvert	5
Figure 3 - Volume selon les types de couvert.....	5
Figure 4 - Superficies affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)	6
Figure 5 - Superficies affectées par le feu.....	6
Figure 6 - Les Abénakis	8

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Superficies selon la nature du territoire.....	4
Tableau 2 Liste des MRC et villes hors MRC	7
Tableau 3 Nation Abénakis.....	8
Tableau 4 Recensement des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) sur forêts publiques.....	9
Tableau 5 Recensement des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) sur forêts privées	9
Tableau 6 Secteur forestier dans l'économie de la région.....	11
Tableau 7 Redevances perçues et réinvesties.....	12
Tableau 8 Montants investis en forêt (crédits et programmes) 2002-2003	12
Tableau 9 Données sur l'acériculture.....	13
Tableau 10 Possibilité forestière	14
Tableau 11 Volume de bois prélevé par essence.....	15
Tableau 12 Travaux d'aménagement	15
Tableau 13 Investissements en aménagement des forêts privées.....	16

INTRODUCTION

Le ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, M. Pierre Corbeil, annonçait le 23 octobre 2003 la décision du gouvernement de créer une Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante, pour examiner la gestion des forêts du domaine de l'État. Il confiait, par la même occasion, la présidence de cette commission à M. Guy Coulombe.

Le présent document vise à fournir une série d'informations et de renseignements essentiels à une vision de l'ensemble de la forêt du Centre-du-Québec.

À Forêt Québec, la Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec est responsable de la gestion de la forêt publique de la région, sauf pour la partie qui est incluse dans l'aire commune 034-03, dont la gestion est assumée par la Direction régionale de Québec, Chaudière-Appalaches et Estrie.

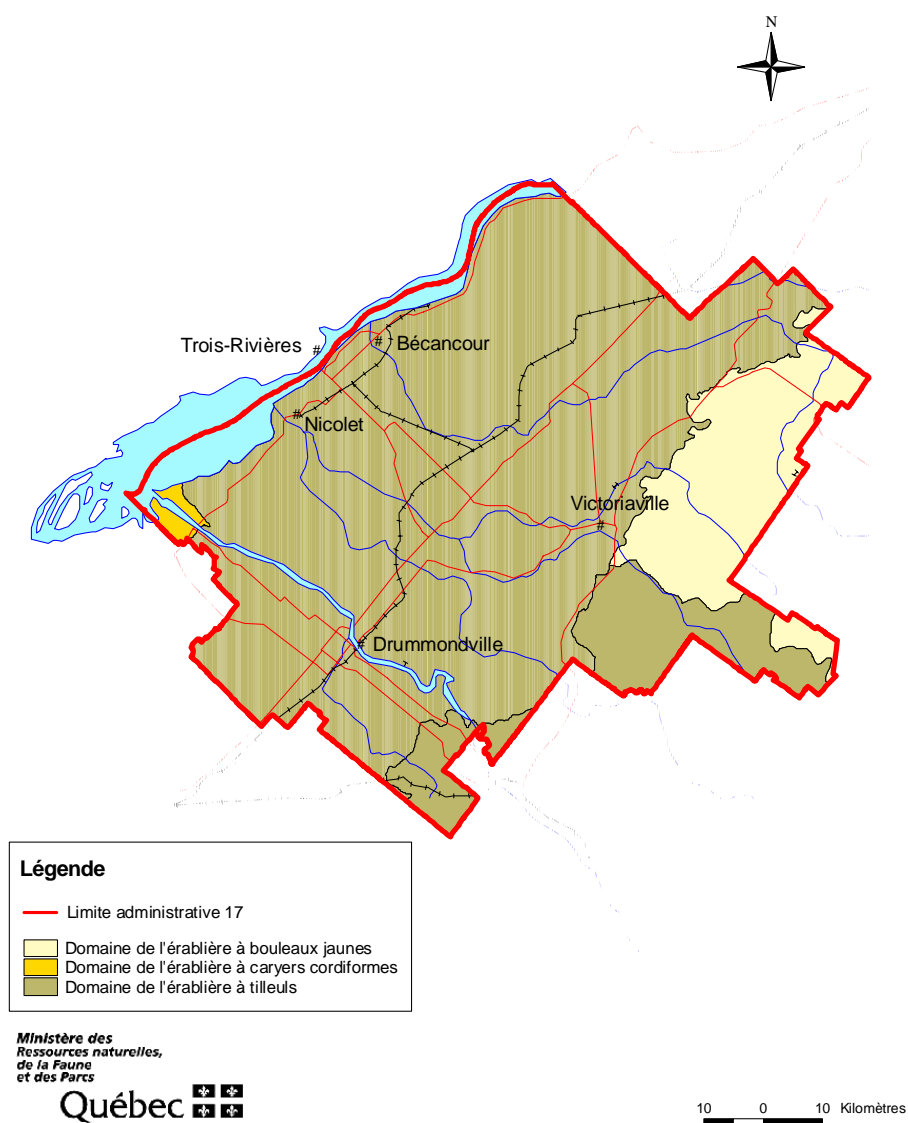
1 LA RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC

1.1 Territoire

La région du Centre-du-Québec est située en totalité dans la sous-zone de la forêt décidue, et est partagée en trois domaines bioclimatiques : l'érablière à tilleuls, l'érablière à bouleaux jaunes et l'érablière à caryers cordiformes.

1.1.1 Domaines bioclimatiques

Carte 1 - Domaines bioclimatiques



Trois grands domaines bioclimatiques

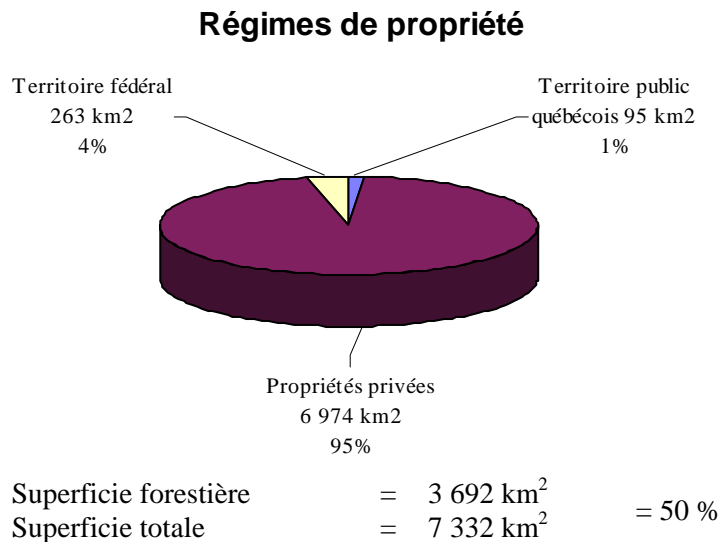
Définitions	
Domaine de l'érablière à caryers	Ce domaine bioclimatique de l'érablière à caryers cordiformes (sous-zone de la forêt décidue) couvre le sud-ouest de la province, qui bénéficie du climat le plus clément. Il renferme donc la flore la plus méridionale du Québec, dont plusieurs espèces thermophiles. Les forêts y sont très diversifiées. Certaines des espèces qui y croissent sont à la limite septentrionale de leur aire de distribution. C'est le cas du caryer cordiforme, qui prête son nom au domaine, du caryer ovale, du micocoulier, de l'érable noir, du chêne bicolore, de l'orme de Thomas, du pin rigide ainsi que de plusieurs arbustes et plantes herbacées. On y voit aussi d'autres espèces qui poussent également plus au nord, telles que l'érable à sucre, le sapin et les épinettes. Ce domaine n'est pas subdivisé en sous-domaines.
Domaine de l'Érablière à tilleuls	Le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul (sous-zone de la forêt décidue) s'étend au nord et à l'est de celui de l'érablière à caryers cordiformes. La flore y est aussi très diversifiée, mais plusieurs espèces y atteignent la limite septentrionale de leur aire de distribution. Dans les milieux qui leur sont favorables, le tilleul d'Amérique, le frêne d'Amérique, l'ostryer de Virginie et le noyer cendré accompagnent l'érable à sucre, mais ils sont moins répandus au-delà de ce domaine. La distribution des chênaies rouges et les précipitations permettent de distinguer deux sous-domaines : l'un dans l'ouest, qui est plus sec, l'autre dans l'est, où les précipitations sont plus abondantes.
Domaine de l'érablière à bouleaux jaunes.	Le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleaux jaunes couvre les coteaux et les collines qui bordent le sud du plateau laurentidien et des Appalaches. Il occupe la partie la plus nordique de la sous-zone de la forêt décidue. Moins diversifiée, sauf sur les meilleurs sites, la flore regroupe de nombreuses espèces boréales, largement répandues au Québec. Sur les sites métriques, le bouleau jaune est l'une des principales essences compagne de l'érable à sucre. Le hêtre à grandes feuilles, le chêne rouge et la pruche du Canada croisent aussi dans ce domaine, mais ils deviennent très rares au-delà de sa limite septentrionale, qui marque aussi la fin de l'aire de distribution du tilleul d'Amérique et de l'ostryer de Virginie. Ici, comme dans toute la sous-zone de la forêt décidue, le chablis est l'un des principaux éléments de la dynamique forestière. L'abondance des précipitations ainsi que de la distribution des peuplements de pins blancs et rouges divisent le domaine de l'érablière à bouleaux jaunes en deux sous-domaines, l'un à l'ouest, l'autre à l'est.

Source : Ressources et industrie forestière, portrait statistique. Novembre 2002.

1.1.2 Régime de propriété

Le territoire du Centre-du-Québec, d'une superficie de 7 332 km², est de tenure privée dans une proportion de 95 %. L'autre partie est constituée de territoire fédéral et de territoire public québécois.

Figure 1 - Régimes de propriété



Source : Ressources et industries forestières, portrait statistique, édition 2003, MRNFP.

1.1.3 Superficie selon la nature du territoire

Dans la région, la moitié de la superficie est constituée de terrains forestiers. À l'exception des plans d'eau, des villes et villages, les terrains non-forestiers sont principalement utilisés à des fins agricoles.

Tableau 1 Superficies selon la nature du territoire

Nature	Superficie	
	km ²	%
Eau	359	5 %
Terrains non forestiers	3 281	45 %
Terrains forestiers	3 692	50 %
• Terrains forestiers improductifs	(180)	(2 %)
• Terrains forestiers productifs	(3 512)	(48 %)
▪ accessible (3 504 km ²)		
▪ inaccessible (8 km ²)		
Total	7 332	100 %

Source : Ressources et industries forestières, portrait statistique, édition, 2003, MRNFP.

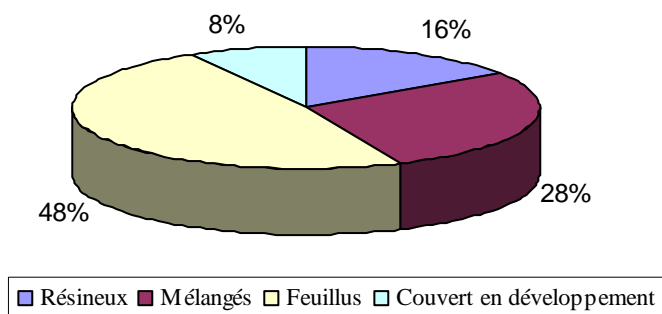
1.1.4 Profil forestier

1.1.4.1 Répartition du couvert forestier

Une grande proportion (95 %) des terrains forestiers de la région sont productifs et accessibles. Le couvert que l'on y retrouve est constitué de forêts feuillues (48 %), de forêts mélangées (28 %) et de forêts résineuses (16 %).

Figure 2 - Superficie des forêts productives¹ selon les types de couvert

Superficie des forêts productives selon les types de couvert (%)



¹ : Pentés de 0 % à 40 %

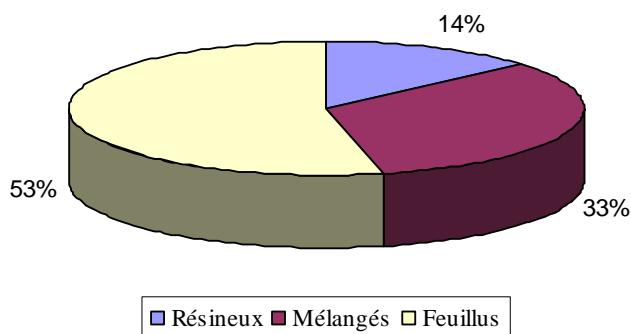
Source : Ressources et industries forestières, portrait statistique, octobre 2003.

1.1.4.2 Volume selon les types de couvert

Le volume marchand brut des terrains productifs accessibles est estimé à 30,6 millions de mètres cubes, dont plus de la moitié (54 %) se trouve dans les forêts feuillues.

Figure 3 - Volume selon les types de couvert

Volume selon les types de couvert (%)



Source : Ressources et industries forestières, portrait statistique, octobre 2003.

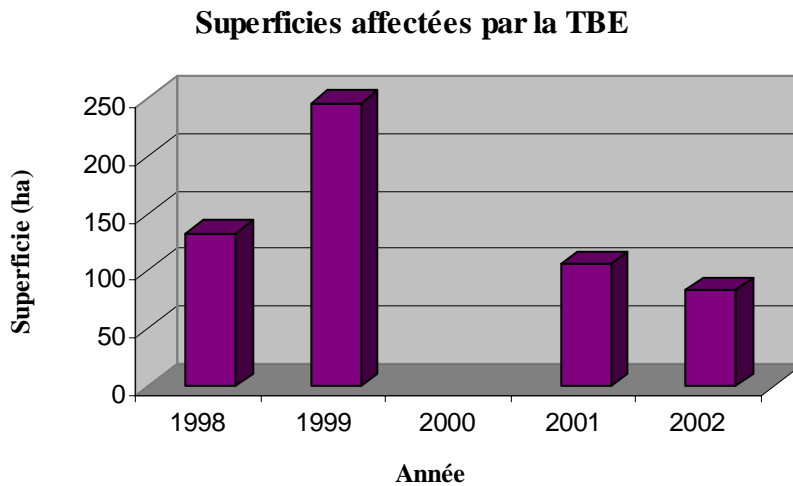
1.1.4.3 Importance des superficies affectées par les perturbations naturelles

Lors de la tempête de verglas en 1998, la partie sud de la région du Centre-du-Québec a été touchée; une superficie d'environ 155 000 hectares a été affectée, principalement dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond.

Deux importantes épidémies de la livrée des forêts ont eu lieu dans la région, de 1966 à 1968 et de 1980 à 1982. Une forte proportion du territoire fut affectée, soit jusqu'à 85 % lors de la première période et 90 % lors de la deuxième.

De 1974 à 1976, une épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette a sévi sur plus de 50 % du territoire et jusqu'à un maximum de 88 % en 1975. Au cours des dernières années, les superficies affectées ont varié de 83 à 246 hectares, si on excepte l'année 2000 au cours de laquelle il n'y a pas eu d'infestation.

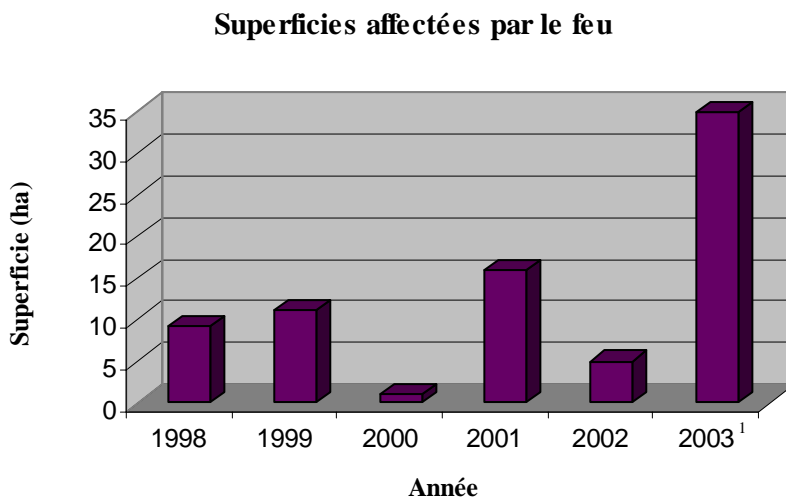
Figure 4 - Superficies affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)



Sources: Ressources et industries forestières, Portrait statistique, édition 2003
 Bilan annuel 2002, Insectes, Maladies et feux dans les forêts québécoises
 Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Sur une période de six ans, de 1998 à 2003, peu de superficies ont été affectées par le feu, puisque le maximum atteint fut de 35 hectares en 2003.

Figure 5 - Superficies affectées par le feu



¹ : Données préliminaires.

Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs - Direction de la conservation des forêts.
 Mise à jour novembre 2003.

1.2 Plan social et environnemental

1.2.1 Subdivisions municipales

Le territoire de la région du Centre-du-Québec est divisé, au niveau municipal, en cinq MRC comprenant 84 municipalités.

Les MRC d'Arthabaska et de l'Érable, sont celles qui contiennent les plus fortes proportions de terrain forestier.

Tableau 2 Liste des MRC et villes hors MRC

Liste des MRC et villes hors MRC		
MRC	Population	Nombre de municipalités
Arthabaska	63 353	24
Bécancour	19 259	12
Drummond	90 185	21
L'Érable	24 201	11
Nicolet-Yamaska	23 280	16
Sous-total		84
Hors MRC		
Odanak	440	1
Wolinak	143	1
Sous-total		2
Total	220 861	86

Source: Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Répertoire des municipalités.

1.2.2 Communautés autochtones

Deux communautés autochtones de la Nation Abénaquis sont présentes dans la région. Elles occupent les réserves indiennes d'Odanak et de Wolinak. Depuis 1986, les Abénakis de Wolinak sont propriétaires de la Pourvoirie Waban-Aki, dont le territoire est situé dans la région de la Mauricie.

Figure 6 - Les Abénakis



Tableau 3 Nation Abénakis

Réserves indiennes	Nombre de résidents	Superficie (km ²)
Odanak	440	6,7
Wôlinak	143	0,7
Total	583	7,4

Source: Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Répertoire des municipalités.

1.2.3 Territoires qui bénéficient d'un statut particulier

Les aires protégées

Les aires protégées comprennent, notamment, les réserves écologiques, les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) qui sont sous la juridiction du MRNFP et les habitats fauniques.

Au Centre-du-Québec, on dénombre 16 aires protégées, réparties sur 61 km².¹

- Réserve écologique

Une réserve écologique est, avant tout, un territoire conservé à l'état naturel, tel une île, un marécage, une tourbière, une forêt, un bassin hydrographique, etc. Tous les sites choisis présentent des caractéristiques écologiques distinctives.

¹ Source : Direction de l'environnement forestier, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.
Date de mise à jour : Janvier 2004.

La région du Centre-du-Québec en compte une, soit la réserve écologique Léon Provancher. Elle occupe une superficie de 483,8 hectares entre la rive nord du Lac Saint-Pierre et l'autoroute 30, dans la MRC de Bécancour.

Elle permet de protéger une diversité exceptionnelle de communautés naturelles qui caractérisent la végétation des milieux humides de la région du lac Saint-Pierre. À ce jour, on a recensé la présence de plus de 660 espèces de plantes sur la réserve. Elle assure en même temps la protection d'un cortège floristique extrêmement diversifié à caractère méridional, comprenant une vingtaine d'espèces désignées menacées ou vulnérables.²

- Les écosystèmes forestiers exceptionnels

Les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) réfèrent aux trois catégories suivantes : forêts rares, forêts anciennes et forêts refuges.

En forêt privée, le MRNFP entend épauler les propriétaires en poursuivant les travaux de connaissance des EFE et en les sensibilisant à cette question.

Tableau 4 Recensement des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) dans les forêts publiques

Recensement des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) dans les forêts publiques						
Types	Protection légale		Sans protection légale		Total	
	N ^{bre}	Superficie (ha)	N ^{bre}	Superficie (ha)	N ^{bre}	Superficie (ha)
Rares	2	185	0	0	2	182
Refuges	2	34	0	0	2	34
Anciens	0	0	0	0	0	0
Total	4	216	0	0	4	216

Tableau 5 Recensement des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) dans les forêts privées

Recensement des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) dans les forêts privées						
Types	Protection légale		Sans protection légale		Total	
	N ^{bre}	Superficie (ha)	N ^{bre}	Superficie (ha)	N ^{bre}	Superficie (ha)
Rares	2	66	1	27	3	93
Refuges	0	0	5	65	5	65
Anciens	0	0	0	0	0	0
Total	2	66	6	92	8	158

Source : Direction de l'environnement forestier, MRNFP, décembre 2003.

² Sources : Société de la faune et des parcs du Québec. Territoire ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière (juin 2002). Direction générale de l'information géographique. Approximation des superficies du territoire québécois (novembre 2002). Ressources et industries forestières, Portrait statistique, édition 2003, MRNFP.

Définitions	
Les forêts rares	Les forêts rares sont des écosystèmes forestiers qui occupent un nombre restreint de sites et couvrent une superficie réduite. La rareté est évaluée autant à l'échelle du Québec qu'à l'échelle d'unités de territoire plus petites
Les forêts anciennes	Cette expression désigne les peuplements qui n'ont pas été modifiés par l'Homme, qui n'ont subi aucune perturbation majeure récente et dans lesquels on trouve des arbres centenaires.
Les forêts refuges	Ces forêts abritent une ou plusieurs espèce(s) végétale(s) menacée(s) ou vulnérable(s).
Les EFE avec protection légale	Les EFE avec protection légales sont ceux qui sont localisés dans des territoires reconnus comme des aires protégées par le ministère de l'Environnement.
Les EFE sans protection légale	Les EFE sans protection légale sont ceux qui ne se trouvent pas dans des territoires reconnus comme des aires protégées par le ministère de l'Environnement. Parmi ces derniers, on trouve les EFE situés en territoire public qui sont en processus de classement légal.

1.3 Plan économique

1.3.1 Présence de l'industrie forestière

L'industrie des produits forestiers constitue un secteur relativement important pour le développement économique de la région.

En 2002, le nombre d'emplois directs dans cette industrie s'élevait à près de 4 000, soit environ 5 % de l'emploi du secteur forestier pour l'ensemble du Québec. À ce chapitre, le Centre-du-Québec est la onzième région en importance

En comparaison avec l'année 1999, la région a connu de légères baisses d'emplois dans les domaines de la foresterie, exploitation forestière, activités de soutien (SCIAN 113 et 1153) et de la fabrication du papier (SCIAN 322), et une hausse dans le domaine de la fabrication de produits du bois (SCIAN 321). Dans l'ensemble, le niveau d'emplois du secteur forestier n'a pas connu de variation significative.

Tableau 6 Secteur forestier dans l'économie de la région

Région 17 - Centre-du-Québec				
Le secteur forestier dans l'économie de la région				
	1999		2002	
	Établissements	Emplois	Établissements 2001	Emplois
Foresterie, exploitation forestière et activités de soutien (SCIAN 113 et 1153)	35	307	n.d.	248
Fabrication de produits en bois (SCIAN 321)	48	1 866	77	2 019
- Première transformation (scieries, placages, contreplaqués, panneaux)				
- Deuxième transformation (préservation du bois, produits de charpente, portes et fenêtres, etc.)				
Fabrication du papier (SCIAN 322)	19	1 895	23	1 784
- Première transformation (pâte à papier, papier, carton)				
- Deuxième transformation (produits en papier transformé)				
Total - Secteur forestier	102	4 067	n.d.	4 051

Notes :

- Toutes les données reposent sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui attribue un code à chaque activité économique (Ex.: les industries de la fabrication du papier sont identifiées par le code SCIAN 322)
- Les données provinciales de 1999 sur la foresterie proviennent de l'Enquête annuelle des manufactures (EAM) de Statistique Canada en ce qui concerne les établissements, et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada en ce qui concerne l'emploi. Les établissements et l'emploi ont été répartis entre les régions sur la base d'hypothèses (notamment la récolte, les procédés de récolte et les dépenses régionales en travaux sylvicoles) élaborées par la Direction des programmes forestiers (DPF) du MRNFP.
- Les données des usines de transformation du bois pour 1999 sont celles de l'EAM de Statistique Canada, et sont réparties entre les régions par l'Institut de la statistique du Québec. Les données confidentielles (régions 02 et 10 pour l'industrie du bois, et régions 09, 10, 11, 12 et 15 pour l'industrie du papier) ont été estimées par la DPF. La répartition des emplois des sièges sociaux entre les régions repose sur une enquête de la Direction du développement de l'industrie des produits forestiers du MRNFP.
- Les données sur l'emploi en 2002 proviennent de l'EERH de Statistique Canada (moyenne annuelle). Ces données provinciales ont été réparties sur la base des pondérations régionales respectives de 1999. Des ajustements ont été apportés par la DPF pour tenir compte des fermetures d'usines de papier entre 1999 et 2002. Alors que les emplois en usine sont plutôt stables en cours d'année, les emplois en forêt peuvent fluctuer de plus ou moins 30 % par rapport à la moyenne présentée selon la période de l'année où sont réalisés les travaux sylvicoles.
- Les données sur les établissements ne sont pas disponibles pour l'année 2002. En foresterie, les résultats les plus récents sont ceux de l'EAM de 1999. Pour les usines de transformation, les résultats de l'EAM sont présentés pour 1999 et 2001. Il faut cependant être prudent si on veut comparer 1999 et 2001, car Statistique Canada a élargi en 2000 la couverture de l'EAM aux entreprises ayant moins de 30 000 \$ de chiffre de ventes.

1.3.2 Redevances perçues et redevances réinvesties

Pour l'année 2002-2003, le montant des crédits admissibles en paiement des droits de coupe, accordé dans la région, a été de 0,8M\$ dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Un montant additionnel de 2,3M\$ a été investi en forêt en vertu d'autres programmes, dont le Programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée.

Tableau 7 Redevances forestières et crédits admissibles en paiement des droits (2002-2003)

Centre du Québec	Région 17	Autres régions	Total Québec
	M\$		
Redevances	0,0 ²	307,7	307,7
Crédits			
Travaux sylvicoles réguliers	(0,0)	(147,1)	(147,1)
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	(0,8)	(41,0)	(41,8)
Plans spéciaux de récupération	0,0	(22,1)	(22,1)
Total crédits	(0,8)	(210,2)	(211,0)
Transferts au Fonds forestier			
Cotisations de Sopfim-Sopfeu	-	-	(18,6)
Financement des activités de Forêt Québec ¹	-	-	-
Solde			78,1¹

¹ : Depuis l'exercice 2003-2004, au moins 71M \$ sont transférés au Fonds forestier pour le financement des activités d'inventaire forestier, de recherche, de planification et de contrôle des interventions en forêt.

² : Aucune redevance parce qu'il n'y a pas eu de récolte en 2002-2003 sur la portion du territoire de l'aire commune 034-03.

Source : MRNFP – Mars 2004.

Tableau 8 Montants investis en forêt (crédits et programmes) 2002-2003

Centre du Québec	Région 17	Autres régions	Total Québec
	M\$		
Crédits admissibles en paiement des droits	0,8	210,2	211,0
Autres investissements en forêt ¹	2,3	58,4	60,7
Total des crédits et autres investissements en forêt	3,1	268,6	271,7
	M de mètres cubes		
Volumes récoltés en forêts publique et privée	0,4	39,1	39,4
	\$/m3		
Dollars investis/mètre cube de bois récoltés	8,40	6,90	6,90

¹ : Programmes de création d'emploi en forêt et Aide à la mise en valeur de la forêt privée

Source : MRNFP – Mars 2004.

1.3.3 Acériculture

La production acéricole est une activité très importante dans la région du Centre-du-Québec. Selon le MAPAQ, on y compte 824 producteurs, ce qui représente 11,3 % de nombre de producteurs au Québec. Près de 3 millions d'entailles sont exploitées sur une superficie d'environ 17 300 hectares.

Seulement cinq érablières sont situées en forêt publique. Tout le potentiel est exploité, ce qui représente 64 000 entailles, réparties sur une superficie de 287 hectares.

Tableau 9 Données sur l'acériculture

MRC	Nombre de producteurs	Nombre d'entailles	Superficie (ha)
Arthabaska	258	1 111 549	6 489
Bécancour	48	91 505	549
Drummond	90	123 185	1 326
Érable	368	1 495 391	8 219
Nicolet-Yamaska	60	145 227	689
TOTAL	824	2 966 857	17 272

Source : MAPAQ Direction régionale Centre-du-Québec, Fiche d'enregistrement 2003.

2 LA FORÊT PUBLIQUE

Le territoire public québécois constitue à peine 1 % de la superficie de la région, mais la plus grande proportion (96 %) est composée de terrains forestiers. Ce territoire est morcelé en plusieurs blocs de lots et en lots épars de petites dimensions.

Une partie d'environ 12 km² est incluse dans l'aire commune 034-03, où s'exercent trois contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF); la Direction régionale de Québec, Chaudière-Appalaches et Estrie en assume la gestion forestière.

L'autre partie des terres publiques a le statut de réserve forestière.

Les MRC de Bécancour et de L'Érable sont signataires de conventions de gestion territoriale en vertu desquelles elles exercent des pouvoirs et assument des responsabilités en matière de planification, de gestion foncière, de réglementation foncière et de gestion forestière. Ces conventions portent sur quelques 14 km² pour la MRC de Bécancour et 32 km² pour la MRC de l'Érable. Un plan général d'aménagement forestier est en élaboration pour chacun de ces territoires.

Un dernier bloc de lots, d'environ 8 km², est contigu à une propriété d'Hydro-Québec. Cela constitue un massif forestier d'une superficie d'environ 29 km², qui est appelé « La forêt de Drummond ».

Cette forêt est notamment utilisée à des fins de démonstration, de recherche et de récréation. Elle est caractérisée par la quantité et la qualité des aménagements forestiers qui y ont été réalisés au fil des années. Plus du tiers du couvert forestier est constitué de plantations, dont la première date de 1939; les principales essences sont le pins rouges, l'épinette de Norvège, l'épinette blanche et le mélèze européen.

On y retrouve également des vergers à graines (34 ha) et des peuplements semenciers (20 ha) qui permettent d'approvisionner les pépinières en semences de qualité. Les peuplements naturels sont principalement aménagés à des fins fauniques, en vue d'améliorer la qualité des habitats, dont celui du cerf de Virginie.

Depuis 1978, le ministère assure la gestion de cette forêt, mais une démarche est en cours afin de conclure une convention de gestion territoriale avec la MRC de Drummond.

3 LA FORÊT PRIVÉE

3.1 Agence de mise en valeur de la forêt privée des Bois-Francis

L'Agence forestière des Bois-Francis (AFBF) est un organisme à but non lucratif. Dans une perspective de développement durable et régional, elle a le mandat de promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources et des fonctions générées par les forêts privées de la région Centre-du-Québec.

Le territoire de l'agence couvre l'ensemble de la région administrative du Centre-du-Québec et compte environ 9 500 propriétaires de boisés, dont 2 500 propriétaires sont reconnus producteurs forestiers. La superficie moyenne de leurs boisés est de 44 ha et l'âge moyen des producteurs forestiers est de 55 ans.

Source : AFBF, rapport annuel 2002-2003

3.2 Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée

La réalisation et la mise en oeuvre d'un Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) constituent le fer de lance de l'aménagement forestier durable des forêts privées de la région. L'AFBF a adopté, le 13 mars 2001, son premier PPMV et travaille activement à son application.

La possibilité forestière a été estimée à 401 500 m³ par année, pour la première période décennale du plan.

Tableau 10 Possibilité forestière

Possibilité forestière tous produits par essence ou groupe d'essences (m³/an)	
Essence ou groupe d'essences	1-10 ans
Essences résineuses	
SEP (sapin, épinette et pin gris)	142 700
MEL (mélèze)	7 000
PIN (pin blanc, pin rouge)	21 700
PRU (pruche)	22 800
THO (thuya)	11 800
Sous-total des essences résineuses	206 000
Essences feuillues	
PEU (peuplier baumier, autres peupliers)	55 300
Autres feuillus	140 200
Sous-total des essences feuillues	195 500
Total	401 500

Source: AFBF, novembre 2000

Tableau 11 Volume de bois prélevé par essence

Volume de bois prélevé par essence (m³)		
Essence	2001-2002	2002-2003
Sapin et épinette	175 170	176 038
Mélèze	896	1 255
Pins	11 978	10 347
Pruche	2 047	2 419
Thuya	15 955	4 800
Résineux mélangés	15 182	10 380
Sous-total résineux	221 228	205 239
Peupliers	38 052	36 853
Autres feuillus	57 557	53 889
Sous-total feuillus	95 609	90 742
Total	316 837	295 981

Source: AFBF, rapport annuel 2002-2003

Tableau 12 Travaux d'aménagement

Quantité par traitement		
Traitement	2001-2002	2002-2003
Préparation de terrain	781 ha	625 ha
Mise en terre	2 356 700 plants	1 817 495 plants
Entretien de plantation	1 080 ha	986 ha
Traitements non commerciaux	150 ha	246 ha
Traitements commerciaux	464 ha	573 ha
Drainage et voirie	174 km	140 km
Plan d'aménagement forestier	490 plans	388 plans
Visite-conseil	29	56

Source: AFBF, rapport annuel 2002-2003

3.3 Historique des investissements en aménagement des forêts privées

Depuis 1984, un montant de plus de 53M\$ a été investi dans les forêts privées du Centre-du-Québec.

Tableau 13 Investissements en aménagement des forêts privées

Année	Programme de mise en valeur des forêts privées ³	Part de l' Industrie	Autres programmes ⁴	Total
1984 ¹	858 556 \$	--	--	858 556 \$
1985 ¹	1 011 706 \$	--	--	1 011 706 \$
1986 ¹	2 573 324 \$	--	--	2 573 324 \$
1987 ¹	2 573 485 \$	--	--	2 573 485 \$
1988 ¹	2 859 901 \$	--	--	2 859 901 \$
1989 ¹	3 265 073 \$	--	--	3 265 073 \$
1990 ¹	2 802 606 \$	--	--	2 802 606 \$
1991 ¹	2 466 806 \$	--	--	2 466 806 \$
1992 ¹	2 647 131 \$	--	--	2 647 131 \$
1993 ¹	2 836 630 \$	--	--	2 836 630 \$
1994 ¹	2 798 109 \$	--	--	2 798 109 \$
1995 ¹	3 169 846 \$	--	--	3 169 846 \$
1996 ¹	2 380 100 \$	424 007 \$	--	2 804 107 \$
1997 ²	2 160 383 \$	459 762 \$	52 940 \$	2 673 085 \$
1998 ²	2 309 768 \$	507 123 \$	30 831 \$	2 847 722 \$
1999 ²	2 309 768 \$	479 085 \$	381 703 \$	3 170 556 \$
2000 ²	2 295 768 \$	444 521 \$	621 466 \$	3 361 755 \$
2001 ²	2 295 768 \$	408 010 \$	1 873 166 \$	4 576 944 \$
2002 ²	2 295 768 \$	372 366 \$	1 293 995 \$	3 962 129 \$
Total	45 910 496 \$	3 094 874 \$	4 254 101 \$	53 259 471 \$

Sources :

¹ Direction des programmes forestiers - Service de la mise en valeur des forêts privées (valeur des travaux réalisés par territoire d'agence; frais de gestion assumés par le MRNFP).

² Direction des programmes forestiers - Service de la mise en valeur des forêts privées (budget alloué par le MRNFP - programme régulier; incluant les frais de gestion de l'agence).

³ Le montant des travaux réalisés sur le territoire de l'agence (AFBF) est inclus dans le montant des travaux de l'agence de la Mauricie (AMFM) pour les années 1973 à 1983-1984 inclusivement.

⁴ Agence forestière des Bois-Francs (AFBF) (incluant : implantation, soutien à l'emploi, création d'emploi, verglas, projets innovateurs, PMVRMF - Volet 2, développement d'indicateurs).

* À ces sommes s'ajoute, depuis 1997, une contribution des propriétaires de lots boisés équivalant à 20 % des sommes totales investies par l'ensemble des partenaires de l'Agence (MRNFP, Industries et Propriétaires).